

Le seize octobre deux mil huit à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, le dix octobre deux mil huit s'est réuni, en mairie, sous la présidence de Monsieur Michel TROADEC, Maire.

Etaient présents, tous les membres en exercice à l'exception de Jean-Claude TALARMAIN pouvoir à Yvonne CONQ-LAOT.

M Patrice COROLLEUR a été nommé secrétaire de séance.

0.7.08 COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 31 juillet 2008

Le compte rendu de la réunion du 31 juillet 2008 est adopté à l'unanimité.

1.7.08 AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE

Discussion

Michel TROADEC, Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2122-22 11°, L 2122-22 16° et L 2132-1 et 2 ;

Considérant que la commune de PLOUGUIN est assignée devant le Tribunal Administratif de RENNES dans trois dossiers faisant suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme :

- 1) Monsieur TREBAOL Maurice contre le classement en zone UI de la parcelle ZB 21 affaire n° 0803368-1
- 2) Madame FICHOU Yvonne contre le classement en zone UI des parcelles I 1185 à I 1196, I 1241 et I 1244 affaire n° 0803487-1
- 3) Monsieur TERROM Thénénan contre l'approbation du P.L.U. par le conseil municipal en date du 21 février 2008, affaire n°0803716-1

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à défendre la commune et, pour ce faire, à désigner, sur proposition de notre assureur les Mutuelles du Mans Assurance, Maître LAHALLE Vincent du cabinet DRUAIS, MICHEL, LAHALLE, avocats à RENNES, déterminer et régler les honoraires.

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

AUTORISE le Maire à défendre la commune et, pour ce faire, à désigner Maître LAHALLE Vincent, déterminer et régler les honoraires.

2.7.08 NOMINATION DE DELEGUES A LA C.C.P.A.

Discussion

Michel TROADEC, Maire, présente la demande de la Communauté de Communes de Plabennec et des Abers (C.C.P.A.) concernant la nomination de deux délégués. L'un représentant la commune à la commission d'accessibilité et l'autre à la commission transport.

Michel TROADEC, propose, après les avoir sollicités, pour représenter la commune :

à la commission d'accessibilité : Madame Yvonne CONQ-LAOT
à la commission transport : Monsieur Albert BERGOT

Décision du Conseil Municipal après un vote à bulletin secret:

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

DELEGUE Madame Yvonne CONQ-LAOT à la commission d'accessibilité de la C.C.P.A.

DELEGUE Monsieur Albert BERGOT à la commission transports de la C.C.P.A.

3.7.08 EMPRUNT 190 000 € BUDGET DE L'EAU

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente les différentes offres de prêts :

	Type de taux	15 ans (%)	20 ans (%)	25 ans (%)
DEXIA CLF	Taux fixe	6.14	Pas de proposition	
	Taux réduit	5.39		
Crédit Agricole	Taux fixe		5.50	5.45
	Taux réduit			
Crédit Mutuel de Bretagne	Taux fixe		5.60	5.66
	Taux réduit		5.1116	5.239
	Taux réduit et amortissement constant du capital		4.9732	5.0999

Il propose de retenir la proposition Crédit Mutuel de Bretagne aux conditions suivantes :

Capital emprunté	190 000 €
Taux fixe % l'an	5.66 %
Périodicité	1 échéance par an
Nombre d'échéance	25
Amortissement	Amortissement constant du capital avec annuité profil
Première échéance	Dans les 90 jours du versement
Taux apparent	5.0999 %
Montant total des intérêts	125 967.33 €
Frais de dossier et commission	Néant

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

**ADOpte cette proposition du Crédit Mutuel de Bretagne
AUTORISE le Maire à signer les documents liés à ce prêt**

4.67.08 EMPRUNT 150 000 € BUDGET COMMUNE

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente les différentes offres de prêts :

	Type de taux	12 ans (%)	15 ans (%)
DEXIA CLF	Taux fixe	6.11	6.14
	Taux réduit	5.22	5.39
Crédit Agricole	Taux fixe	5.37	5.50
	Taux réduit		
Crédit Mutuel de Bretagne	Taux fixe	5.50	5.52
	Taux réduit	4.7866	4.9207
	Taux réduit et amortissement constant du capital	4.6521	4.7849

Il propose de retenir la proposition Crédit Mutuel de Bretagne aux conditions suivantes :

Capital emprunté	150 000 €
Taux fixe % l'an	5.52 %
Périodicité	1 échéance par an
Nombre d'échéance	15
Amortissement	Amortissement constant du capital avec annuité profil

Première échéance	Dans les 90 jours du versement
Taux apparent	4.7849 %
Montant total des intérêts	57 418.98 €
Frais de dossier et commission	Néant

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

**ADOpte cette proposition du Crédit Mutuel de Bretagne
AUTORISE le Maire à signer les documents liés à ce prêt**

5.7.08 DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET COMMUNE

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, présente la décision modificative n°2 du budget commune qui a reçu un avis favorable lors de commission AXE 1 : « Des projets adaptés à nos capacités » du 6 octobre 2008.

EXPLOITATION

Dépenses

Chapitre 011	Charges à caractères général	
--------------	------------------------------	--

60621	Combustible	2 500	<i>évolution du coût des matières premières</i>
60622	Carburant	500	<i>évolution du coût des matières premières</i>
60633	Fournitures de voirie	5 000	<i>voir 61523</i>
61521	Entretien et réparation de terrain	15 000	<i>voir travaux en régie</i>
61523	Entretien et réparation de voirie	- 5 000	
61558	Entretien et réparation véhicules	1 000	
616	Prime d'assurance	13 000	<i>voir recette 7788</i>
6262	Frais de télécommunication	1 000	

Total dépenses de fonctionnement	33 000
---	---------------

Recettes

Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	
722	Immobilisations corporelles (régie)	15 000

travaux repris en investissement (grillage tennis et drainage pont an traon)

Chapitre 74	Dotations	
74122	Dotation de solidarité rurale	5 000

Chapitre 77	Produits exceptionnels	
7788	Autres produits exceptionnels	13 000

Reversement assurance payée en double

Total recettes de fonctionnement	33 000
---	---------------

INVESTISSEMENT

OPERATION

Opération 0701	Extension école publique		
Dépense			
2313	Travaux	40 000	<i>pompe relèvement eaux usées, enrobé de la cour, grillage</i>

Opération 0801	Centre de secours		
Dépense			
1328	Subvention	- 25 000	<i>3/4 en 2009 et 1/4 en 2010</i>

Opération 0802	Plan de référence et de déplacements		
Dépense			
2031	Frais d'étude	8 000	
Recette			
13	Subvention région	8 000	

Opération 0803	Plan de déplacement		
Dépense			
2031	Frais d'étude	- 20 000	<i>intégré à l'étude plan de référence</i>

Opération 0804	Bilan patrimoine municipal		
Dépense			
2031	Frais d'étude	- 10 000	<i>à reprogrammer en 2009 ?</i>

Opération 10001	Espace public		
Dépense			
2315	Travaux	- 59 000	<i>solde rue du stade et kernavéno, passage ancienne école</i>

Opération 999	Opérations non individualisées		
Dépense			
2313	Travaux	- 75 000	<i>mairie et jeux extérieurs à reprogrammer en 2009 ?</i>
23151	Travaux en régie	15 000	
Recette			
1641	Emprunt	- 134 000	

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOpte cette décision modificative n°2 du budget commune 2008

6.7.08 CREATION DE TARIFS

Discussion

Raymond LE DREFF, Adjoint au Maire, propose d'officialiser deux tarifs : repas des anciens pour les – de 70 ans, participation formation PSC1.

Il propose :

- a) de fixer le tarif pour les – de 70 ans qui participent au repas des anciens au coût du repas payé par la commune au fournisseur de la prestation
- b)
- de fixer la participation individuelle au tiers du coût de la prestation PSC1 (le second tiers étant pris en charge par la commune, le dernier tiers par l'association) pour les personnes proposées par une association plouguinoise.
 - Concernant les agents municipaux et les élus qui participent pour les missions de services publics le coût est assuré par la commune.
 - En fonction des places disponibles un individuel (hors association) peut participer, le coût de sa formation étant à sa charge pour les deux tiers (le tiers restant étant pris en charge par la mairie).

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ENTERINE ces créations de tarifs à partir du 1^{er} septembre 2008

7.7.08 ENQUETE PUBLIQUE AGRICOLE

Discussion

Roger TALARMAIN, présente la demande formulée par le GAEC LAOT siège social à Castelloroup en la commune de PLOUGUIN en vue d'obtenir l'autorisation d'agrandir son élevage bovin dans le cadre d'un regroupement de cheptels laitiers soit :

- 130 vaches laitières
- 100 bovins viande à Castelloroup
- 10 vaches allaitantes à Kerguinou en SAINT PABU

La commission AXE 2 « Penser globalement, Agir localement » a donné un avis favorable à ce projet.

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ENTERINE l'accord donné par la commission AXE 2 « Penser globalement, Agir localement »

8.7.08 AVENANT MARCHE EXTENSION ECOLE PUBLIQUE

Discussion

Gilbert LE BLOAS, Adjoint au Maire, présente l'avenant n°1 du lot 4, menuiseries extérieures attribué à l'entreprise RAUB.

Il s'agit de la pose de serrures anti-panique sur les ouvrants. Coût supplémentaire 132.00 € H.T. (157.087 € T.T.C.) sur la base d'un marché de 34 371.38 € H.T. soit 0.38 % d'augmentation.

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

**ADOpte cet avenant n°1 du lot 4 de l'entreprise RAUB pour 132 € H.T.
AUTORISE le Maire à signer les documents liés à cet avenant**

9.7.08 NOMINATION COMMISSION SCOLAIRE

Discussion

Gilbert LE BLOAS, Adjoint au Maire, rappelle qu'il est nécessaire de créer une commission scolaire qui aura également en charge le suivi du restaurant scolaire.

Il convient de nommer trois ou quatre conseillers municipaux à cette commission.

Commission scolaire	
	Le Maire, Michel TROADEC
	L'Adjoint à l'enseignement, Gilbert LE BLOAS
	PAUL Frédéric
	MELAC Françoise
	SALIOU Christine
	CONQ-LAOT Yvonne
	Directeurs des deux écoles
	Représentants des deux associations de parents d'élèves des deux écoles
	Représentant du personnel territorial école
En + pour commission restaurant scolaire	
	Représentant du fournisseur de repas
	Représentant du personnel territorial restaurant scolaire

Décision du Conseil Municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOpte cette composition de la commission scolaire et de sa déclinaison en commission restaurant scolaire

10.7.08 DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Michel TROADEC, Maire, présente les déclarations d'intention d'aliéner déposées depuis le dernier conseil municipal et sur lesquels il n'a pas utilisé son droit de préemption.

N°	Vendeur	Adresse	Parcelle	Surface (m ²)	Acquéreur
17/08	KUFFER	8 rue Abbé Luguern	L 844	750	SCI TY DENT
18/08	AUDREZET	10 rue des primevères	YB 160 YB 167p	430 47	M et Mme MAZE Pascal
19/08	LE HIRESS	6 Impasse de Pen ar creach	ZC 101	549	DUPART Patrick
20/08	SARL CAP MARINE	Rue du stade	ZB 459	855	LUNA/LE MAREC
21/08	SCI LE KELT	2 rue Suzanne de Parcevaux	L 338 L 897 L 899	70 66 31	HADACHA

11.7.08 QUESTIONS DIVERSES

- La commission scolaire se réunira le jeudi 23 octobre à 20 h 00 en mairie pour préparer l'arbre de Noël des enfants.
- Le 27 octobre à 20 h 00 1^{ère} présentation, en séance privée, par Monsieur QUELEN du cabinet de l'Ile de la première phase de l'étude globale de la commune
- La commission AXE 2 « Penser globalement Agir localement » se réunira le 28 octobre à 20 h 00 pour étudier différents dossiers d'urbanisme
- A la demande de l'association Familles Rurales une convention est à l'étude concernant l'utilisation de l'office de la salle polyvalente pour des cours de cuisine.
- Compte rendu de la dernière assemblée communautaire de la C.C.P.A.
- Une réunion est à organiser avant janvier 2009 avec le Président de la C.C.P.A. sur la question de la piscine communautaire.